



FRANCE-MAROC : RENFORCER LA CONFIANCE AU MOYEN DE LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Compte rendu du déplacement à Rabat, Ouarzazate et Casablanca d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France - Maroc

25 au 29 mai 2023

Du 25 au 29 mai 2023, le groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc, présidé par M. Christian Cambon, président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, s'est rendu au Maroc à l'invitation de M. Mohamed Zidouh, président du groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des Conseillers du Maroc.

Conduite par le président du groupe d'amitié, la délégation sénatoriale était composée de M. Hervé Marseille, Mme Dominique Estrosi-Sassone, M. David Assouline et Mme Corinne Féret, vice-présidents du groupe d'amitié.

Ce déplacement a permis de témoigner de la reprise d'un dialogue interparlementaire nourri et dynamique, moins de six mois après l'accueil en France d'une délégation de la Chambre des Conseillers du Maroc, du 14 au 16 décembre 2022. La coopération scientifique et technique avait alors été placée au cœur des échanges, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'industrie de défense.

Le groupe d'amitié France-Maroc, qui ne s'était pas rendu dans le royaume depuis 2019, a souhaité réaffirmer l'amitié profonde et durable entre les deux pays, tout en explorant les voies de coopération à travers des échanges culturels, éducatifs et économiques. Cette visite a ainsi marqué une étape significative dans la consolidation des relations franco-marocaines et la promotion de l'entente mutuelle.

La délégation était accompagnée à Rabat par trois membres de la Chambre des Conseillers du Maroc, M. Mohamed Zidouh, Mme Hind Ghazzali et M. Youssef Alaoui.

I. Préserver l'amitié historique entre la France et le Maroc

La délégation a souhaité débiter son séjour par un moment de recueillement au Mausolée Mohammed V, en présence de M. Abdelhak Lamrini, conservateur du mausolée. Par cette démarche symbolique, les Sénateurs français ont ainsi témoigné de leur profond attachement à l'amitié franco-marocaine et à l'héritage partagé entre les deux pays.

A – Rencontre avec M. Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'Eau, secrétaire général du parti Istiqlal



*Parlementaires français et marocains autour de
M. Nizar Baraka (4^{ème} à partir de la gauche)*

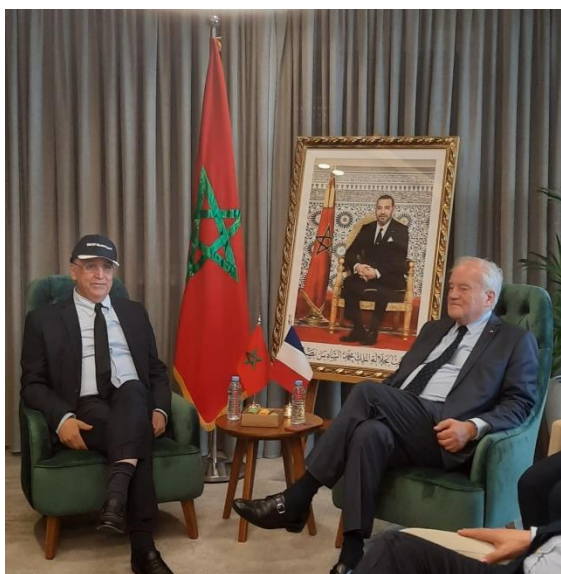
La rencontre a permis d'évoquer les nombreux investissements du Maroc en matière d'équipement, sur le territoire du royaume ainsi que dans les pays africains avec lesquels sont noués des partenariats. L'objectif poursuivi est de permettre au continent de mieux intégrer les chaînes de valeur mondiales, en disposant des infrastructures nécessaires, et de contribuer ainsi à l'industrialisation et au

développement global de l'Afrique. Le Maroc se positionne également parmi les cinq principaux producteurs d'hydrogène vert et développe l'énergie éolienne, dont le faible coût de production doit faciliter son exportation.

Le ministre Baraka a par ailleurs rappelé que les ventes de véhicules automobiles vers la France étaient en forte augmentation et que l'offre serait enrichie par des véhicules électriques. Les investissements étrangers sont nombreux, portés par le dynamisme économique et la stabilité du Maroc. Il est attendu de la France qu'elle reste un partenaire de premier plan, notamment sur des projets structurants tel que celui du TGV.

Évoquant plus largement l'état de la relation bilatérale, la délégation française et le ministre Baraka ont souligné la nécessité d'aller de l'avant et de dépasser les tensions, notamment en assurant un retour rapide à la normalité en matière d'octroi de visas.

B – Rencontre avec M. Abdellatif Ouahbi, ministre de la Justice, secrétaire général du parti Authenticité et modernité



De gauche à droite : MM. Abdellatif Ouahbi et Christian Cambon

Les discussions engagées avec M. Abdellatif Ouahbi ont été l'occasion pour celui-ci de rappeler les profondes réformes engagées par le royaume dans le domaine judiciaire, en vue notamment de faire progresser les des droits des femmes et de moderniser le code pénal. L'administration évolue également, comme en témoigne le projet d'informatisation du ministère de la Justice.

En matière de coopération avec la France, il est apparu comme essentiel de rendre le dialogue plus fluide, afin de traiter au mieux les défis communs sur des thèmes d'importance majeure, notamment la politique migratoire. Les délégations française et marocaine ont ainsi souligné que les groupes d'amitiés pouvaient constituer un espace de travail et de discussion apaisée sur ce sujet.

II. Art et culture : une passerelle entre les peuples

A – Une offre culturelle marocaine en pleine expansion

Accueillie par M. Mehdi Qotbi, président de la Fondation nationale des musées du Royaume du Maroc (FNM), la délégation a visité le musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat, et notamment l'exposition « Modernités arabes ». Inaugurée en mars 2023, elle est le fruit d'un partenariat signé en 2021 entre la FNM et l'Institut du monde arabe (IMA), et présente les œuvres d'artistes de 18 pays arabes.

L'exposition illustre ainsi la richesse du partenariat franco-marocain en matière culturelle. Elle vient compléter la politique volontariste engagée par le royaume pour développer l'offre culturelle, notamment en matière de rénovation et d'ouverture de nouveaux musées nationaux, avec pour objectif de mettre en valeur l'exceptionnel patrimoine marocain et de démocratiser l'accès à la culture.

La délégation a également pu découvrir le musée national des bijoux des Oudayas, récemment restauré, dont l'exposition permanente retrace l'évolution de l'orfèvrerie au Maroc depuis la préhistoire.



La délégation entourant M. Mehdi Qotbi (au centre)

B – La région de Ourzazate, berceau de la culture berbère et capitale du cinéma

Accompagnée de trois parlementaires de la Chambre des Conseillers du Maroc (M. Mohamed Zidouh, président du groupe d'amitié, M. Abderrahman Drissi et Mme Hind Ghazzali), la délégation s'est rendue à Ourzazate, où elle a pu découvrir la richesse du patrimoine culturel, et notamment les gorges du Dadès, les gorges de Toudra et la cité de Aït Ben Haddou, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Si la région du Draa-Tafilalet ne représente que 5% de la population marocaine et 2,6% du PIB, elle bénéficie d'un développement constant de ses infrastructures touristique.

Une visite de l'Alliance française de Ourzazate était également au programme. L'établissement, inauguré en 2022, accueille de nombreuses actions visant à promouvoir la francophonie dans la région et à soutenir le tissu associatif local.



De gauche à droite : MM. Mohamed Zidouh, David Assouline, Ahmed Choukri et Hervé Marseille, Mme Dominique Estrosi-Sassone, M. Abderrahman Drissi et Mmes Corinne Féret et Hind Ghazzali

Enfin, la délégation a visité l'Atlas studio, plus grand studio de cinéma d'Afrique, s'étendant sur plus de trois hectares. Construit en 1983, il a largement contribué au développement économique de la région, grâce à l'emploi de figurants pour les tournages et d'ouvriers pour le montage des décors. Il constitue par ailleurs un élément important d'attractivité de la région

sur le plan touristique, qui bénéficie ainsi du rayonnement des films hollywoodiens et français et des séries qui y sont tournés.

III. Soutenir la coopération économique bilatérale et les projets communs

A – Investir dans les énergies renouvelables : l'exemple de la centrale solaire de Noor

La visite de la centrale solaire de Noor a permis de mesurer l'engagement du Maroc en faveur des énergies renouvelables. Inauguré en 2016, ce parc solaire délivre une production de 582 MW par an, grâce à quatre unités, chacune basée sur une technologie différente. Le Maroc, dont le mix énergétique est déjà composé à 42% d'énergies renouvelables, a pour objectif de porter ce taux à 52% à l'horizon 2030.



Parlementaires français et marocains devant les panneaux de la centrale (unité 3)

B – Rencontre avec la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc

La délégation a conclu son déplacement à Casablanca en rencontrant M. Jean-Charles Damblin, directeur général de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM). Cette rencontre a mis en évidence les liens économiques solides entre les deux pays, que la CFCIM contribue à renforcer par des actions pour favoriser l'implantation des entreprises françaises dans le royaume, améliorer l'offre de formation et développer le potentiel international des entreprises marocaines.

Les échanges commerciaux entre les deux pays sont apparus comme dynamiques, en dépit des tensions qui ont pu assombrir les

relations diplomatiques récentes. Le Maroc reste ainsi un pays attractif et source d'opportunités pour les entreprises françaises. C'est notamment le cas au Sahara occidental, où le Maroc a réalisé des investissements d'ampleur. La CFCIM est ainsi présente à Dakhla, une implantation régionale ouverte en 2019 qui permet de promouvoir le potentiel économique de la région dans des secteurs aussi divers que le tourisme, l'aquaculture, la santé, les énergies renouvelables (centrale éolienne) ou l'environnement (usine de dessalement de l'eau de mer).



La délégation autour de M. Jean-Charles Damblin

En conclusion, les multiples rencontres organisées dans le cadre de ce déplacement ont permis à la délégation de témoigner du

profond attachement de la France à la préservation de l'amitié avec le partenaire historique qu'est le Maroc. La reprise de relations diplomatiques apaisées et la relance de projets communs sont apparues comme des priorités partagées par les parlementaires français et marocains.

Le président de la délégation française, M. Christian Cambon, a par ailleurs souhaité que « *la France aille un peu plus loin dans son soutien au plan marocain d'autonomie pour le Sahara occidental* », au regard de l'évolution de la situation et des investissements majeurs réalisés pour le développement économique de la région. Il a ainsi rappelé que la France a toujours été aux côtés du Maroc aux Nations Unies, et qu'elle saurait le moment venu prendre les décisions nécessaires pour tenir compte des évolutions en cours.

Le président du groupe d'amitié Maroc-France, M. Mohamed Zidouh, a quant à lui mis en avant l'importance de ce déplacement pour donner un nouvel élan à la relation bilatérale et « *faire prévaloir le dialogue, la sagesse et l'histoire commune pour rétablir la confiance* ».

M. Christian Cambon et M. Mohammed Zidouh ont conclu ce déplacement en appelant à « *redonner tout son potentiel à la relation bilatérale* ».

Composition de la délégation du groupe d'amitié France-Maroc du Sénat



**M. Christian
CAMBON**

Président du groupe d'amitié
Président de la commission
des affaires étrangères,
de la défense et des
forces armées
Sénateur du Val-de-Marne
(LR)



**M. Hervé
MARSEILLE**

Vice-président du
groupe d'amitié
Sénateur des Hauts-
de-Seine (UC)



**Mme Dominique
ESTROSI SASSONE**

Vice-présidente du
groupe d'amitié
Sénateur des Alpes-
Maritimes (LR)



**M. David
ASSOULINE**

Vice-président du
groupe d'amitié
Sénateur de Paris
(SER)



**Mme Corinne
FERET**

Vice-présidente du
groupe d'amitié
Sénatrice des Alpes-
Maritimes (SER)

Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_598.html